

N° 71

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 24 JANVIER 1958

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil rendu en vertu de l'article 53 de la Loi sur les chemins de fer, chapitre 234 des Statuts révisés du Canada (1952), ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1958-111, approuvé le 24 janvier 1958: modifiant l'Ordonnance n° 93401 de la Commission des transports du Canada relative à la majoration des tarifs de téléphone, afin d'accorder un délai qui permette de décider de l'appel de ladite ordonnance interjeté au gouverneur en conseil par certaines municipalités des provinces d'Ontario et de Québec.

M. Smith (Hastings-Frontenac), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Exemplaire du sixième rapport annuel (octobre 1957) du Comité consultatif du Plan de Colombo pour le développement économique coopératif du Sud et du Sud-Est asiatiques.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Harkness, appuyé par M. Brooks: Que le Bill n° 237, Loi ayant pour objet de stabiliser les prix des produits agricoles, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant: